

Conseil d'école n°2 - Procès-verbal

Date: lundi 11 février 2019 à 18h

Présents: M. MARTY (maire de Martiel), M. VILLAIN (conseiller municipal de Martiel), Mme HOAREAU (conseillère municipale de St Jean de Laur), M. VIGROUX (conseiller municipal de Promilhanes) ;

Mme BLAQUIE (DDEN)

Mmes COPPO, GALY, TOURNEMIRE et M.FRAYSSE (représentants des parents d'élèves titulaires) ;

Mmes LONJOU, RAYNAL, ROMIGUIER (enseignantes) ; M.BACH, M.RAMOND (enseignants) ; M.MAZIERES (enseignant et directeur de l'école)

Excusées : Mmes CANTAREL MORALES, LANTUEJOUL (représentantes des parents d'élèves titulaires), Mme VERDILHAN (enseignante)

1. Projets pédagogiques

Voici quelques informations complémentaires à celles données lors du premier conseil d'école pour les projets pédagogiques. Les élèves des classes de ce2-cm1 et cm1-cm2 ont participé à l'exposition sur le centenaire de la Première Guerre Mondiale présentée à Martiel en janvier. Les deux classes de maternelle sont actuellement dans un projet spectacle et ateliers avec une artiste autour du chant. L'intervenante est Pascale Chauvac de Martiel qui propose divers ateliers de reprise de comptines, de jeux de doigts et de découverte des instruments de musique.

Le projet cirque se précise avec la compagnie Cirkulez qui sera en résidence avec son chapiteau à Martiel trois semaines en fin d'année scolaire. En complément de nos séances, des classes d'autres écoles viendront pour des initiations au cirque et des spectacles seront également proposés au public. Le projet (environ 5000 euros) sera financé par l'A.P.E. (à hauteur de 1500), la municipalité (à hauteur de 1000) et la coopérative scolaire et nous permettra de proposer en clôture un spectacle de fin d'année par les élèves, un repas et une représentation du beau spectacle « Tout en tendresse » de la compagnie le vendredi 14 juin (sous réserve de changements dans l'organisation).

« Livre franche »: une demande a été formulée afin de recevoir des illustrateurs à l'école (intervention d'une heure par classe).

2. Organisation du temps scolaire

Comme l'année dernière, il a été demandé aux écoles de réunir assez tôt le deuxième conseil d'école afin de proposer une organisation du temps scolaire identique ou modifiée. Il est donc proposé comme en 2018 par souci de stabilité de renouveler à l'identique l'organisation du temps scolaire actuellement en place dans l'école de Martiel.

Le renouvellement à l'identique du POTS est voté à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

3. Carte scolaire de rentrée 2019

Depuis plusieurs conseils d'école, les membres sont alertés sur la baisse des effectifs due à un renouvellement insuffisant des départs en 6ème. Les effectifs prévisionnels pour l'année prochaine sont de 112 élèves contre 119 aujourd'hui (17 départs de CM2 et 11 arrivées potentielles à la prochaine rentrée). Le 11 janvier, M.Boulet inspecteur de l'éducation nationale a demandé à être reçu par monsieur le maire, monsieur le directeur de l'école et des parents délégués pour aborder la question de la prochaine carte scolaire.

Lors d'une réunion avec la DASEN ce lundi 11 février à Rodez, il a été présenté le projet de carte scolaire avec la perte d'un poste pour notre école qui passerait donc à 5 classes à la rentrée de septembre 2019 (en attente d'officialisation prochainement).

Le poste concerné est celui fléché « maître formateur » actuellement occupé par M. Stéphane BACH. Ce poste avait été pourvu à titre provisoire pour cette année. La réflexion sur la répartition des élèves sera menée dans les semaines qui viennent pour une information aux familles au troisième conseil d'école.

Monsieur Le Maire précise qu'il était possible de pressentir « cette perte », puisqu'aujourd'hui avec le PLU en place, il faudra attendre mi-2022 pour dégager de nouveaux terrains constructibles et de possibles installations de familles nouvelles. Très rapidement, la mairie va porter un projet pour construire des logements sociaux et un petit lotissement pour impulser des habitats et espérer l'installation de familles avec enfants. Le potentiel de logements sur la commune ne peut pas permettre actuellement le renouvellement des départs des élèves de CM2 au collège. La commune va mettre en place une politique « communale » tournée vers l'habitat.

M Villain précise que l'opération « Cœur de village » est aussi là pour attirer des familles et favoriser l'installation de nouvelles personnes. Même si la stabilité de l'équipe pédagogique est déjà un attrait, dans l'idée de renforcer l'attractivité de l'école, plusieurs sujets sont abordés comme l'exemple de l'école de Monteils (classe avec fonctionnement inspiré de la pédagogie Montessori) ou encore l'idée de mettre en place une crèche ou un relais d'assistantes maternelles afin d'attirer des parents d'enfants en bas âge pour que les enfants restent ensuite à l'école. L'exemple de la classe passerelle est aussi discuté. Il s'agit d'un accueil dans une école par une personne ayant un CAP petite enfance qui garde les enfants de 2 ans avant qu'ils ne rentrent à l'école en petite section avec de possibles liens avec la future classe pour certains projets. Ces enfants vont à la cantine, font la sieste à l'école, connaissent ainsi les locaux et personnels. Les parents signent une charte pour mettre les enfants très régulièrement et paient un droit d'inscription à l'année. Des municipalités ont mis en place ce type d'accueil qui a un statut de garderie. La mairie se renseignera pour le prochain conseil d'école.

4. Projet de travaux de rénovation de l'école

Il y a un besoin de changement des stores des classes donnant sur la cour. La municipalité comprend cette demande et souhaite envisager un projet énergétique global. En effet l'école qui date de 1961 a été agrandie mais peu de travaux ont été réalisés dans la partie ancienne. Une étude énergétique a révélé il y a quelques années des déperditions d'énergie et une estimation du coût des travaux a été faite (isolation par l'extérieur, changement des vitres, de la chaudière qui a 23 ans, mise en place de volets roulants...). L'équipe municipale va mettre le projet en route avec les demandes de subventions.

Mr Villain précise que la communauté de communes du Grand Villefranchois est inscrite dans le Plan climat air-énergie et propose aux communes l'intervention d'un technicien pour aider à travailler sur les dépenses énergétiques.

5. Questions posées par les représentantes des parents d'élèves

Deux sujets ont été transmis au directeur par les déléguées : le vivre ensemble et le tarif piscine.

-question du vivre ensemble, du manque de civisme chez certains élèves, du respect de la différence. Ces valeurs sont présentes dans les programmes de l'éducation nationale notamment au travers de l'éducation morale et civique et donc travaillées en classe. De plus l'axe 1 du projet d'école de Martiel porte justement sur « améliorer le vivre ensemble pour instaurer un climat scolaire favorable à la réussite des apprentissages ». Les enseignants sont soucieux de ce point et proposent dans les classes de nombreux dispositifs et moments sur ce sujet (travail des règles de vie, boîtes ou pochettes à émotions, jeux de mise en scène hebdomadaires à partir de problèmes vécus, conseils de classe, débats lors de conflits, mise en place de délégués chez les plus grands...).

Tous les acteurs de l'école sur tous les temps sont à l'écoute à ce sujet et sont intéressés par l'idée de proposer par l'intermédiaire de l'A.P.E. des interventions sur le vivre ensemble, l'empathie vers les élèves en classe un peu comme cela a déjà été fait par le passé sur le danger des écrans (à voir avec l'inspection de l'éducation nationale). Tous les adultes de l'école (enseignant et personnel communal) y seront associés.

Il est rappelé aux familles de ne pas hésiter à venir voir l'équipe pédagogique afin de discuter en cas de problème rencontré par leur enfant. Tout le monde ne perçoit pas de la même façon l'importance pour un même fait et des enfants font ressortir le fait qu'ils ont le sentiment de ne pas être assez épaulés pour régler les conflits sur le temps de pause méridienne. Ils peuvent alors avoir un sentiment de frustration de ne pas être entendu. Une formation sur le harcèlement sera proposée en avril au personnel communal volontaire.

Les délégués expriment le besoin pour les élèves d'une uniformisation des supports et fonctionnements dans les classes au sujet des règles de vie du CP au CM2. Aller vers un système commun à toutes les classes pour que l'enfant puisse s'y retrouver plus facilement, que les repères soient les mêmes et savoir que cela fonctionne dans toutes les classes pareil. C'est important notamment lorsque certains problèmes se produisent entre élèves de classes différentes. L'équipe pédagogique va travailler sur ce point au niveau du projet d'école.

-question du tarif piscine : l'école a reçu un courrier de la mairie de Villefranche daté du 15 janvier 2019 qui informe qu'à compter du 1^{er} janvier suite à un changement de « familles de tarifs » notre école ne bénéficie plus de la gratuité qui était en place par le biais de la Communauté du Grand Villefranchois (comme toutes les communes désormais « hors Villefranche »). L'école doit maintenant s'acquitter d'un montant de 2,60€ par élève à chaque venue au centre nautique. Le coût total serait alors d'environ 800€ en supplément du coût du bus déjà existant (environ 700€). Les délégués de parents ont envisagé l'idée de faire un courrier en commun avec la mairie pour aborder ce problème avec la mairie de Villefranche.

Monsieur le Maire rappelle que lors de la construction de cette piscine, la communauté des communes a participé au financement avec depuis la gratuité pour les enfants des écoles appartenant à la communauté des communes. L'année scolaire a débuté depuis septembre et ce courrier arrive au mois de janvier et prend effet immédiatement (ce serait à partir du mois de septembre 2019, une réflexion se mettrait en place). De plus, une inégalité est créée car les écoles qui sont allées à la piscine lors des périodes 1 et 2 ont bénéficié de la gratuité. M.Marty s'est rapproché des maires des communes concernées et un rendez-vous est fixé le jeudi 28 février avec Monsieur le Maire de Villefranche.

6. Remarques des représentants des communes et DDEN

Mme Blaquie présente son rôle et précise que sa disponibilité augmente en ce début d'année. Elle se propose de tenir des permanences, éventuellement en commun avec celles des parents délégués avant chaque conseil d'école. Un affichage réservé à la mission de DDEN sera mis en place.

7. A.P.E.

L'A.P.E. a dépensé 1117€ pour les projets de l'école depuis la rentrée. Les recettes sont plutôt en baisse (cartes de vœux 38,20€ mais il en reste pour l'année prochaine, bourse aux jouets 993€, loto 1700€ avec une bonne donation de lots par les parents).

Parmi les projets, il y a l'organisation d'une randonnée VTT peut-être en septembre car en juin il y aura le spectacle de cirque où l'APE s'occupera du repas. Le carnaval et une après-midi jeux gratuits seront mis en place pour favoriser la cohésion.

Fin de séance à 20h00.

Le directeur
MAZIERES Cédric

